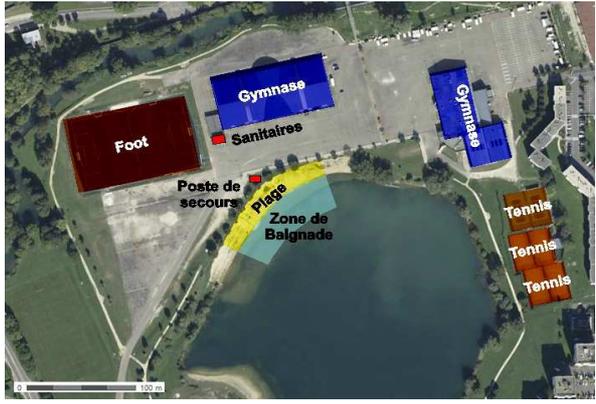
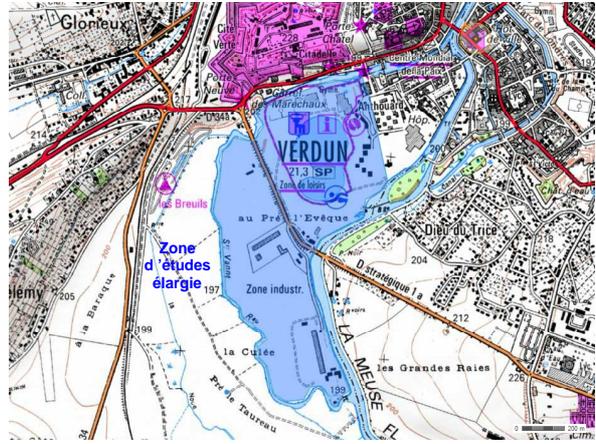


# Base de Loisirs BARAT-Dupont située au Pré l'Evêque - Ville de Verdun

## Profil des eaux de Baignade (juillet 2019)

Caractéristique de la baignade	Schéma de la zone de baignade
Nom de la Baignade : <b>BARAT-DUPONT</b>	
Commune : <b>Verdun</b>	
Région : <b>Lorraine</b>	
Personne responsable : <b>Le président de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun</b>	
Période d'ouverture : <b>6 juillet au 25 août</b>	
Fréquentation journalière : <b>jusqu'à 1 000 visiteurs</b>	

Historique de la qualité de l'eau					Carte de la zone d'étude étendue
<b>Qualité des eaux de baignade au cours des 4 dernières années de surveillance</b>					
Année	2015	2016	2017	2018	
Classement ancienne directive	-	-	-	-	
Classement nouvelle directive	NC	NC	Excellent	Excellent	
Le chiffre entre parenthèses correspond au nombre d'analyse effectuées durant la saison.					
<b>Liste des épisodes de pollution au cours des dernières années</b>					
Date	Type de pollution	Origine	Baignade		
-	-	-	-		

Inventaire des principales sources de pollution et mesures de gestion							
Diagnostic			Gestion préventive			Plan d'action	
Principales sources de pollution	Impact	Distance / baignade	Seuil d'alerte		Procédure	Mesure de Gestion	Mesures de réduction des pollution
Eaux usées et pluviales	Fort	50 m	Entérocoques	660/100 ml	ARS	Information du public	Contrôle des réseaux
			E.Coli	1800/100 ml	CAGV Verdun	Limitation/Restriction	
Routes	Fort	20 m 200 m	Irisations hydrocarbures		CAGV Verdun	Restriction baignade	Limitation d'accès proche de la plage
Animaux	Fort à modéré	Variable	Entérocoques	660/100 ml	ARS	Information du public	Limitation d'accès animaux dom.
			E.Coli	1800/100 ml	CAGV Verdun	Limitation/Restriction	
Activités balnéaires	Modéré à faible	0 à 200 m	Entérocoques	660/100 ml	ARS	Information du public	Contrôle des réseaux
			E.Coli	1800/100 ml	CAGV Verdun	Limitation/Restriction	
			Visuel sur dépôts de déchets		CAGV Verdun	Nettoyage	Mise à disposition de poubelles
			Non défini pour produits cosmétiques			Néant	Sensibilisation à une utilisation raisonnée

Recommandations sanitaires :

- Ne pas se baigner en dehors des zones de baignade
- Respecter les restrictions ou interdictions de baignade
- Ne pas se baigner immédiatement après un orage
- Ne pas se baigner en cas de lésions cutanées